

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

BLANCHARD À MONTAUBAN

“TOUS RESPONSABLES”

GOSIER, LE 28 NOVEMBRE 2018 — Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier informe la population que la circulation sera réglementée de Blanchard à Montauban, **le dimanche 02 décembre 2018 de 09h30 à 11h**, à l’occasion de la manifestation “Tous responsables” de l’association motards Kapèstè.

❖ **Départ 09h30** : Jarry territoire de Baie-Mahault - direction Pointe-à-Pitre - Nationale 4 - Blanchard - Poucet vers bourg du Gosier - Montauban - rond-point des victimes des accidents de la route - Poucet - rocade Blanchard - direction Sainte-Rose - vers Basse-Terre

❖ **Arrivée 13h15** : Plage Sainte Claire à Goyave

La circulation sera interrompue temporairement lors du dépôt de gerbe au rond-point des victimes des accidents de la route à Montauban à 10h.

Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément à l’article R. 610-5 du Code Pénal.

Tout manquement aux dispositions du présent arrêté n°2018 - 1138 donnera lieu à des peines prévues par l’article R.610-5 du Code Pénal.